

Note au rédacteur ou à la rédactrice de devis : Le cahier des charges suivant a pour but de vous aider avec la création d'un devis maître. Conforme au format maître de CSI (Construction Specifications Institute), ce cahier des charges peut être utilisé avec la plupart des devis maîtres, moyennant de simples révisions.

Note au rédacteur ou à la rédactrice de devis : Les exigences ci-dessous s'adressent aux installations intérieures sur béton (ou sur bois, selon le cas). Si les dispositions fournies sont adoptées pour des installations extérieures ou sur asphalte, la garantie de Mondo sera nulle et non avenue et le rédacteur de devis sera passible.

Note au rédacteur ou à la rédactrice de devis : La section CSI suivante décrit le revêtement de sol souple pour sports qui sera installé. Le numéro et le titre de cette section peuvent être changés, si le rédacteur de devis le juge nécessaire, mais dans toutes situations elle fait partie de la section générale 09 65 00 : Revêtement de sol souple.

SECTION 09 65 66 Revêtement de sol souple pour sports

1 PARTIE 1 – GÉNÉRALITÉS

1.1 SOMMAIRE

1.1.1 Produits fournis

- A. Revêtement de sol souple pour sports.
- B. Accessoires nécessaires pour l'installation, les lignes de jeux peintes (lorsque spécifiées), l'entretien et la remise en état.

1.1.2 Sections affiliées

Note au rédacteur ou à la rédactrice de devis : Les sections CSI suivantes fournissent des renseignements essentiels à l'évaluation des conditions d'emplacement qui sont nécessaires à l'installation d'un revêtement de sol souple pour sports. Le rédacteur ou la rédactrice de devis peut choisir d'inclure d'autres sections, s'il ou elle le juge nécessaire.

- A. Section 02 25 00 - Évaluation des matériaux existants.
- B. Section 03 05 00 - Résultats de travaux communs pour le béton.
- C. Section 06 05 00 - Résultats de travaux communs pour le bois, les plastiques et les composites.
- D. Section 07 05 00 - Résultats de travaux communs pour la protection thermique et contre l'humidité.
- E. Section 07 10 00 - Hydrofugation et imperméabilisation.

1.2 RÉFÉRENCES

1.2.1 ASTM International (ASTM)

- A. ASTM D412 : Méthode d'essai normalisée pour caoutchouc vulcanisé et élastomère thermoplastique – Tension.
- B. ASTM D2047 : Méthode d'essai normalisée pour le coefficient de frottement statique de revêtement de sol enduit, tel que mesuré par la machine James.
- C. ASTM D2240 : Méthode d'essai normalisée pour propriété du caoutchouc (dureté d'après duromètre).

- D. ASTM D3389 : Méthode d'essai normalisée pour la résistance à l'abrasion des tissus enduits (abrasimètre rotatif).
- E. ASTM E648 : Méthode d'essai normalisée pour le flux énergétique critique des systèmes de revêtements de sol à l'aide d'une source de chaleur rayonnante.
- F. ASTM E1643 : Pratique normalisée pour la sélection, l'élaboration, l'installation et l'inspection d'un pare-vapeur en contact avec le remblai granulaire sous une dalle de béton.
- G. ASTM E1745 : Devis normalisé pour pare-vapeur utilisés en contact avec le sol ou le remblai granulaire sous les dalles de béton.
- H. ASTM F386 : Méthode d'essai normalisée pour l'épaisseur des revêtements de sol souples avec surfaces planes.
- I. ASTM F710 : Pratique normalisée pour préparer les planchers de béton à recevoir un revêtement de sol souple.
- J. ASTM F925 : Méthode d'essai normalisée pour la résistance chimique d'un revêtement de sol souple.
- K. ASTM F970 : Méthode d'essai normalisée pour mesurer les propriétés de rétablissement des revêtements de sol suite à une charge statique.
- L. ASTM F1514 : Méthode d'essai normalisée pour mesurer la thermostabilité d'un revêtement de sol souple par la décoloration.
- M. ASTM F1515 : Méthode d'essai normalisée pour mesurer la résistance à la lumière d'un revêtement de sol souple par la décoloration.
- N. ASTM F1869 : Méthode d'essai normalisée pour mesurer le taux d'émission de vapeur d'humidité d'un plancher de béton à l'aide de chlorure de calcium anhydre.
- O. ASTM F2170 : Méthode d'essai normalisée pour déterminer l'humidité relative dans une dalle de béton à l'aide de sonde in situ.
- P. ASTM F2772 : Devis normalisé pour les propriétés de performance athlétique des revêtements de sol pour sports intérieurs.

1.2.2 Organisation internationale de normalisation (ISO)

- A. ISO 9001 : Systèmes de gestion de la qualité – Exigences.

1.3 SOUMISSIONS

Note au rédacteur ou à la rédactrice de devis : La section suivante contient des soumissions typiques. Le rédacteur ou la rédactrice de devis peut ajouter ce qu'il ou elle juge nécessaire.

1.3.1 Vérifications

- A. Fournir les fiches techniques publiées courantes pour tous les Produits fournis.
- B. Fournir des échantillons, 6 pouces par 6 pouces, pour la vérification des caractéristiques physiques comme la couleur et la texture de surface pour chaque Produit fabriqué spécifié.
- C. Lorsque les lignes de jeux sont spécifiées, fournir les échantillons de couleurs de peinture pour sélection et approbation.
- D. Au besoin, fournir les documents graphiques (plan ou schéma) illustrant la disposition, les profils, les dimensions et toute autre donnée pertinente.

1.3.2 Documents informatifs

- A. Fournir le guide publié courant du Fabricant pour la préparation des surfaces de supports.
- B. Fournir les guides publiés courants du Fabricant pour l'installation des Produits fournis.

1.3.3 Documentation de clôture

- A. Fournir le guide publié courant du Fabricant pour l'entretien du Produit fabriqué.
- B. Fournir la garantie standard publiée courante du Fabricant pour le Produit fabriqué.

1.3.4 Matériel additionnel pour inventaire

- A. Fournir un montant additionnel de matériel, provenant du mélange original, pour fins d'opérations et d'entretien (environ 2 % de la superficie totale pour chaque format, couleur et texture de surface du Produit fabriqué).

1.4 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- A. Le Produit fabriqué doit avoir subi un processus de vulcanisation; l'adhérence en usine ne devrait pas être acceptée comme équivalente.
- B. Le Fabricant doit être certifié ISO 9001.
- C. Le Fabricant doit avoir un minimum de quinze (15) ans d'expérience en fabrication de revêtements de sol souples pour sports.
- D. L'Entrepreneur en travaux de revêtements de sol doit être reconnu et approuvé par le Fabricant.
- E. L'Entrepreneur en travaux de revêtements de sol doit être familier avec les biens aménagés et être capable de reconnaître toute difficulté ou restriction entourant l'installation du Produit fabriqué, telle que cette dernière fut spécifiée au contrat. L'Entrepreneur en travaux de revêtements de sol sera responsable d'aviser le Propriétaire de toute restriction ou difficulté anticipée, par écrit et avant de soumettre les documents d'appel d'offres.
- F. L'installateur doit être approuvé par l'Entrepreneur en travaux de revêtements de sol et doit avoir exécuté des installations de même envergure au cours des trois (3) dernières années.
- G. Lorsque des lignes de jeux sont spécifiées, l'Installateur-peintre doit être approuvé par l'Entrepreneur en travaux de revêtements de sol. Le peinturage des lignes de jeux doit se faire par des professionnels d'expérience, qualifiés et capables de bien entreprendre de tels travaux; l'Installateur-peintre doit avoir peinturé un minimum de dix (10) surfaces de caoutchouc pour sports en Amérique du Nord.

Note au rédacteur ou à la rédactrice de devis : Préciser les dimensions de la maquette, telles qu'indiquées par le Propriétaire ou l'Architecte.

- H. L'installation d'une maquette est fortement recommandée; toujours utiliser les mêmes procédures et matériaux que pour le projet réel. Le Propriétaire ou l'Architecte sera responsable de déterminer l'acceptabilité de la maquette.

- Dimension de la maquette : [XX pouces par XX pouces (XX cm par XX cm)].

1.5 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- A. Les Produits fournis doivent être livrés dans les emballages originaux du Fabricant, bien étiquetés et sans dommage apparent.
- B. Les Produits fournis doivent être entreposés à l'abri des intempéries sur une surface propre, sèche et plane. Entreposer les rouleaux de revêtement de sol souple pour sports debout.
- C. Un entreposage climatisé est recommandé. La température d'entreposage ne devrait pas être inférieure à 4 °C (40 °F) ni supérieure à 38 °C (100 °F). Pour qu'ils puissent s'acclimater, les matériaux doivent être livrés au chantier de travail un minimum de 24 heures avant le début de l'installation.

- D. Éviter un entreposage prolongé, sinon le revêtement de sol souple pour sports pourrait nécessiter des coupes additionnelles.
- E. Les Produits fournis ne doivent pas être endommagés lors de la manutention (Ex. : encoches/éraflures, coins écrasés, gauchissement, etc.).

1.6 CONDITIONS REQUISES AU CHANTIER

- A. L'Entrepreneur principal ou le Gérant de construction doit s'assurer que les conditions requises au chantier de travail soient respectées en tout temps, telles que décrites par le Fabricant dans les sections 3.2 et 3.3.
- B. Tout support en béton, au niveau ou au-dessous du niveau du sol, doit être installé sur un pare-vapeur, suivant la pratique normalisée ASTM E1643 et le devis normalisé ASTM E1745. Le pare-vapeur doit se situer immédiatement en-dessous de la dalle, soit directement au-dessus du remblai granulaire, installé suivant les directives du fabricant. Le pare-vapeur doit être de faible perméabilité ($\leq 0,1$ perm) et doit avoir une épaisseur minimale de 10 mil (0,010 pouce).
- C. Aucun scellant ou durcisseur ne doit être appliqué ou mélangé au béton (référez-vous à la division 3 section 03 05 00 – Résultats de travaux communs pour le béton).
- D. L'installation du revêtement de sol souple pour sports ne doit pas se faire avant la fin de la période de durcissement du béton spécifiée (normalement 28 jours pour un béton de densité normale, ayant une résistance à la compression minimale de 25 MPa (3500 lb/po²). Référez-vous à la version courante de la pratique normalisée ASTM F710.
- E. La surface du support doit être libre de tout contaminant pouvant nuire à l'adhésion (peinture, cire, poussières, huile ou graisse, scellant, agent de cure, solvant, asphalte, résidus de vieil adhésif, etc.). Tout contaminant présent devra être enlevé mécaniquement (scarifiage, grenailage, etc.). L'usage de décapants chimiques est déconseillé.
- F. La dalle de béton doit être lisse, de bonne densité, compactée et nivelée à l'intérieur d'une tolérance de 3 mm (1/8 po) sur une étendue de 3,05 m (10 pi). Mondo ne reconnaît pas les classifications F : FF (*floor flatness*) pour la planéité et FL (*floor levelness*) pour le nivelage du support.
- G. Des essais d'humidité et de pH doivent être effectués sur toutes les dalles de béton, en respectant les conditions de service prévues. Il est fortement suggéré que le système de chauffage, ventilation et conditionnement de l'air (CVCA) soit opérationnel avant de débiter les essais, dans le but de fournir des conditions stables pour les essais et des résultats plus fiables. Le pH de la surface du béton doit se situer entre 7 et 10. L'humidité relative à l'intérieur de la dalle de béton ne doit pas dépasser 85 %, conformément à la version la plus récente de l'essai normalisé ASTM F2170 (sondes in situ). Le taux d'émission des vapeurs d'eau ne doit pas dépasser la tolérance maximale de l'adhésif sélectionné, conformément à la version la plus récente de l'essai normalisé ASTM F1869 (chlorure de calcium anhydre).
- H. Maintenir la température de la pièce et du support entre 18 °C à 30 °C (65 °F à 86 °F) pour assurer des conditions stables avant d'effectuer les essais d'humidité, pendant au moins 48 heures avant l'installation, tout au long de l'installation et un minimum de 48 heures suite à l'installation. L'humidité relative de la pièce doit être maintenue entre 35 % et 55 %.
- I. Lorsque l'installation doit se faire sur un support en bois, ce dernier devra être composé de contreplaqué « extérieur », c'est-à-dire ayant un minimum d'un bon côté, tel que APA (*Engineered Wood Association*) A-A Exterior, A-B Exterior, A-C Exterior ou certifié CANPLY (*Canadian Plywood Association*) extérieur G2S A-A ou G1S A-C pour le Canada et extérieur G2S A-A, A-B, B-B ou G1S A-C, B-C pour les États-Unis. En plus d'assurer une bonne ventilation en dessous du support, le bois doit être sec avec un pourcentage d'humidité entre 6 % et 12 %, lorsque testé à l'aide d'un hygromètre électronique de bonne qualité.
- J. L'installation du revêtement de sol souple pour sports ne doit jamais débiter avant que le bâtiment soit clos et que tous les autres travaux de finition intérieure soient complétés. L'Entrepreneur principal ou le Gérant de construction doit s'assurer que l'environnement de travail demeure propre et sécuritaire avant, pendant et après la pose du revêtement de sol souple pour sports.

1.7 GARANTIE

- A. Le Produit fabriqué est garanti contre les défauts de fabrication pour une période d'un (1) an à partir de la date d'expédition du Fabricant.
- B. Le Produit fabriqué est garanti contre l'usure prématurée, lorsque l'usage est fait sous de conditions normales, pour une période de dix (10) ans à partir de la date d'expédition du Fabricant.
- C. Se référer à la copie courante de la Garantie limitée du Produit fabriqué pour les termes et conditions.

2 PARTIE 2 – PRODUITS

2.1 PRODUIT FABRIQUÉ

2.1.1 Fabricant

- A. Mondo Luxembourg S.A.: Z.I. Foetz - Rue de l'Industrie, L-3895 Foetz, Luxembourg.

2.1.2 Description

Note au rédacteur ou à la rédactrice de devis : Spécifier votre choix de couleur(s).

- A. Advance NG est un revêtement de sol souple préfabriqué pour sports intérieurs, composé de caoutchoucs synthétiques et naturels, calandrés et vulcanisés, d'agents stabilisants et de pigmentation, tel que fabriqué par Mondo Luxembourg S.A. ou équivalent approuvé.
- B. Fabrication soucieuse de la santé : Advance est fabriqué sans BPA (bisphénol A), formaldéhydes, isocyanates, métaux lourds et phtalates.
- C. Produit vulcanisé bicouche. La dureté sera recommandée par le Fabricant et respectera les limites spécifiées.
- D. Épaisseur : 10 mm (0,394 po).
- E. Couleurs : disponible en couleurs standards dont l'arrière-plan est uni avec marbrures de couleur non uniformément réparties parmi sa couche d'usure.
- F. Texture de surface : lisse, mate.
- G. Formats : disponible en rouleaux qui sont 1,86 m (6 pi 1 po) de large et 9 m (29 pi 6 po) de long [min. 19 pi 8 po (6 m)/max. 36 pi 1 po (11 m)].

2.1.3 Performance

Note au rédacteur ou à la rédactrice de devis : En raison des tolérances de production et des méthodes/équipements variés utilisés lors des essais en laboratoires, les résultats exprimés ci-dessous peuvent varier entre les lots de production. Toutefois, le Produit fabriqué doit toujours rencontrer les exigences minimales listées.

- A. La performance du Produit fabriqué doit être conforme aux exigences établies ci-dessous :

Critères de performance	Méthodes d'essais normalisées	Exigences	Résultats*
Allongement à la rupture	ASTM D412	≥ 100 %	278,28 %
Résistance à la traction	ASTM D412	≥ 300 lb/po ²	573,50 lb/po ²
Coefficient de frottement statique	ASTM D2047	≥ 0,5 (sec)	≥0.8 (sec)
Dureté (duromètre) de la surface	ASTM D2240	≥ 75	75

Critères de performance	Méthodes d'essais normalisées	Exigences	Résultats*
Dureté (duromètre) du revers	ASTM D2240	≥ 50	60
Résistance à l'abrasion (roues H18, 1000 g, 1000 cycles)	ASTM D3389	≤ 0,6 g	≤ 0,3 g
Flux radiant critique	ASTM E648	≥ 0,22 W/cm ² (classe 2)	≥ 0,45 W/cm ² (classe 1)
Épaisseur	ASTM F386	10 mm (± 0,2 mm)	10 mm (± 0,2 mm)
Résistance chimique	ASTM F925	≤ léger changement	Conforme**
Résistance aux charges statiques (testé à 250 lb/po ²)	ASTM F970	≤ 0,009 po	0.003 po
Résistance à la chaleur	ASTM F1514	ΔE ≤ 8,0	Conforme
Résistance à la lumière	ASTM F1515	ΔE ≤ 8,0	Conforme
Réduction de force	ASTM F2772	≥ 10 %	10,4 % (classe 1)
Déformation verticale	ASTM F2772	< 3,5 mm	0,5 mm
Rebond du ballon	ASTM F2772	≥ 90 %	97,2 %
Résistance au glissement	ASTM F2772	80-110 BPV	95 BPV

*Les résultats obtenus des contrôles de la production peuvent varier entre les lots de production et ne constituent pas une représentation ni une garantie à l'égard d'un lot de production en particulier. Mondo réserve le droit de modifier, sans préavis, la conception et/ou les caractéristiques de ses produits fabriqués.

**Pour la liste complète des produits chimiques testés, les concentrations et les temps de réaction, s.v.p. consulter les services techniques chez Mondo.

2.1.4 Matériaux

- A. Fournir le revêtement de sol souple pour sports Advance NG, tel que fabriqué par Mondo Luxembourg S.A. ou équivalent approuvé.
- B. Fournir le revêtement de sol souple pour sports, tel que spécifié à la section 2.1.2 Description.

2.2 ACCESSOIRES

Note au rédacteur ou à la rédactrice de devis : Les accessoires doivent être spécifiés selon les exigences du projet.

- A. Fournir l'adhésif certifié par le Fabricant : Mondo PU 105 (polyuréthane) pour une installation sur un support de béton ou bois. Pour une installation sur la sous-couche souple Mondo Everlay, vous devrez utiliser l'adhésif Mondo PU 100 (polyuréthane). Pour les instructions et essais de convenance, toujours se référer à la fiche technique courante de l'adhésif spécifié, telle que publiée par le Fabricant. Dans certains cas, il est possible d'utiliser l'adhésif Mondo EP 55 (époxyde), comme lorsque la sous-couche souple Everlay n'est pas spécifiée au projet, qu'aucun impact n'est prévu en surface (omission de poids et haltères) et qu'aucune charge dynamique n'est prévue (omission d'estrades/de gradins).
- B. Les autonivelants et pâtes de colmatage doivent être fournis ou recommandés/approuvés par le Fabricant.
- C. Lorsque des lignes de jeux sont spécifiées, les produits de peinture doivent être fournis ou recommandés/approuvés par le Fabricant.

3 PARTIE 3 – EXÉCUTION

3.1 INSTALLATEURS

- A. Référez-vous à la section 1.4 de ce document pour les exigences concernant les installateurs.

3.2 INSPECTION

Note au rédacteur ou à la rédactrice de devis : Les conditions suivantes doivent être respectées avant de procéder à l'installation d'un revêtement de sol souple pour sports.

- A. Confirmer que tout nouveau support en béton, au niveau ou au-dessous du niveau du sol, fut installé sur un pare-vapeur, suivant la pratique normalisée ASTM E1643 et le devis normalisé ASTM E1745. Le pare-vapeur doit se situer immédiatement en-dessous de la dalle, soit directement au-dessus du remblai granulaire, installé suivant les directives du fabricant. Le pare-vapeur doit être de faible perméabilité ($\leq 0,1$ perm) et doit avoir une épaisseur minimale de 10 mil (0,010 pouce).
- B. L'installation du revêtement de sol souple pour sports ne doit pas se faire avant la fin de la période de durcissement du béton spécifiée (normalement 28 jours pour un béton de densité normale, ayant une résistance à la compression minimale de 25 MPa (3500 lb/po²). Référez-vous à la version courante de la pratique normalisée ASTM F710.
- C. Confirmer qu'aucun scellant ou durcisseur ne fut appliqué ou mélangé au béton (référez-vous à la division 3 section 03 05 00 – Résultats de travaux communs pour le béton).
- D. Confirmer que la surface du support est libre de tout contaminant pouvant nuire à l'adhésion (peinture, cire, poussières, huile ou graisse, scellant, agent de cure, solvant, asphalte, résidus de vieil adhésif, etc.). Tout contaminant présent devra être enlevé mécaniquement (scarifiage, grenailage, etc.). L'usage de décapants chimiques est déconseillé.
- E. Confirmer que la dalle de béton est lisse, de bonne densité, compactée et nivelée à l'intérieur d'une tolérance de 3 mm (1/8 po) sur une étendue de 3,05 m (10 pi). Mondo ne reconnaît pas les classifications F : FF (*floor flatness*) pour la planéité et FL (*floor levelness*) pour le nivelage du support.
- F. Des essais d'humidité et de pH doivent être effectués sur toutes les dalles de béton, en respectant les conditions de service prévues. Il est fortement suggéré que le système de chauffage, ventilation et conditionnement de l'air (CVCA) soit opérationnel avant de débiter les essais, dans le but de fournir des conditions stables pour les essais et des résultats plus fiables. Le pH de la surface du béton doit se situer entre 7 et 10. L'humidité relative à l'intérieur de la dalle de béton ne doit pas dépasser 85 %, conformément à la version la plus récente de l'essai normalisé ASTM F2170 (sondes in situ). Le taux d'émission des vapeurs d'eau ne doit pas dépasser la tolérance maximale de l'adhésif sélectionné, conformément à la version la plus récente de l'essai normalisé ASTM F1869 (chlorure de calcium anhydre).
- G. S'assurer que les températures de la pièce et du support demeurent entre 18 °C à 30 °C (65 °F à 86 °F) pour assurer des conditions stables avant d'effectuer les essais d'humidité, pendant au moins 48 heures avant l'installation, tout au long de l'installation et un minimum de 48 heures suite à l'installation. L'humidité relative de la pièce doit être maintenue entre 35 % et 55 %.
- H. Lorsque l'installation doit se faire sur un support en bois, voir à ce que ce dernier soit composé de contreplaqué « extérieur », c'est-à-dire ayant un minimum d'un bon côté, tel que APA (*Engineered Wood Association*) A-A Exterior, A-B Exterior, A-C Exterior ou certifié CANPLY (*Canadian Plywood Association*) extérieur G2S A-A ou G1S A-C pour le Canada et extérieur G2S A-A, A-B, B-B ou G1S A-C, B-C pour les États-Unis. En plus d'assurer une bonne ventilation en dessous du support, le bois doit être sec avec un pourcentage d'humidité entre 6 % et 12 %, lorsque testé à l'aide d'un hygromètre électronique de bonne qualité.
- I. L'installation du revêtement de sol souple pour sports ne doit jamais débiter avant que le bâtiment soit clos et que tous les autres travaux de finition intérieure soient complétés. L'Entrepreneur principal ou le Gérant de construction doit s'assurer que l'environnement de travail demeure propre et sécuritaire avant, pendant et après la pose du revêtement de sol souple pour sports.

3.3 PRÉPARATION

Note au rédacteur ou à la rédactrice de devis : La surface du support en béton (ou bois lorsque spécifié) doit être préparée suivant les recommandations publiées courantes du Fabricant; il est fortement suggéré que le rédacteur ou la rédactrice de devis se familiarise avec les recommandations. Vous pouvez vous procurer une copie des recommandations pour la préparation des surfaces de supports auprès des services techniques chez Société Mondo America, inc. Le guide propose des pratiques courantes pour la préparation et la vérification des supports destinés à recevoir un revêtement de sol souple pour sports, alors il est important de ne pas omettre ou modifier ces dernières.

- A. Préparer la surface du support suivant les recommandations publiées courantes du Fabricant.

3.4 INSTALLATION

Note au rédacteur ou à la rédactrice de devis : Les Produits fournis doivent être installés suivant les recommandations publiées courantes; il est fortement suggéré que le rédacteur ou la rédactrice de devis se familiarise avec les recommandations. Vous pouvez vous procurer toute copie de procédure d'installation pour les Produits fournis auprès des services techniques chez Société Mondo America, inc. Les procédures d'installation peuvent être modifiées pour accommoder les besoins particuliers d'un projet, mais en tout temps le rédacteur ou la rédactrice de devis devra consulter les services techniques chez Société Mondo America, inc. pour vérifier si les modifications proposées conviennent.

- A. Installer les rouleaux de revêtement de sol souple pour sports suivant les recommandations publiées courantes du Fabricant.
- B. Installer tout accessoire suivant les recommandations publiées courantes du Fabricant.
- C. L'Installateur-peintre doit peindre toutes les lignes de jeux suivant les recommandations publiées courantes du Fabricant, respectant le dessin/schéma et le devis maître.

3.5 REMISE EN ÉTAT

- A. Référez-vous à la section 1.3.4 Matériel additionnel pour inventaire. Le matériel prévu pour la remise en état doit provenir du même mélange (« dye lot ») original que le Produit fabriqué initialement installé.
- B. Toute remise en état doit être effectuée par un installateur/technicien qualifié provenant de l'Entrepreneur en travaux de revêtements de sol.

3.6 ENTRETIEN

- A. L'entretien initial ne devrait jamais se faire avant un minimum de 72 heures après la pose complète du revêtement de sol souple pour sports. Toujours effectuer l'entretien du revêtement de sol souple pour sports suivant les recommandations publiées courantes du Fabricant.
- B. Pour les surfaces ayant des lignes de jeux fraîchement peintes, attendre un minimum de 30 jours après l'application de la peinture avant de récurer la surface pour assurer le durcissement complet de la peinture.

3.7 PROTECTION

- A. Au besoin, protéger le revêtement de sol souple pour sports en le recouvrant de panneaux durs Masonite (1/8 po), pendant et après l'installation ou jusqu'à l'acceptation du Propriétaire.
- B. S'assurer que toutes les fenêtres et les portes vitrées ont une protection UV adéquate/des stores.